

Arrêté n° 2024/G-37 - portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d'Adjoint Administratif Territorial P^{al} de 2^{ème} classe - session 2024

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013, relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'arrêté n° 2023/G-85 en date du 6 septembre 2023, portant ouverture du concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe - session 2024 ;
- VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours, effectué lors de la séance du 14 décembre 2023 de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : Sont désignés en tant que membres du jury :

Collège des élus :

- M. Fabrice LATRA, conseiller municipal, ville de Guebwiller, Vice - Président du Jury.
- M. Pascal TURRI, maire de Sierentz, Président du Jury

Collège des fonctionnaires :

- Mme Isabelle KARST, adjoint administratif P^{al} de 1^{ère} classe, commune de Wittelsheim, membre de la CAP C
- M. Thomas MARGERIE, adjoint administratif P^{al} de 2^{ème} classe, secrétaire général de mairie, commune de Lièpvre

Collège des personnalités qualifiées :

- Mme Bénédicte GROSHEINTZ, Directeur Général Adjoint des Services, Affaires juridiques, action foncière à la ville de Riedisheim
- M. Mme Fanny LIBMAN, Rédacteur P^{al} de 1^{ère} classe, chargée de recrutement à la ville de Colmar.

Art. 2 : Les sujets sont conçus par le Centre de Gestion du Bas-Rhin (67).

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs (épreuves d'admission et facultatives) :

Mme Fanny LIBMAN	Rédacteur Pal de 1 ^{ère} classe, chargée de recrutement à la ville de Colmar
Mme Monia GUERIN	Conseillère en évolution professionnelle, référente formation, Centre de Gestion du Haut-Rhin
M. Fabrice LATRA	Conseiller municipal, ville de Guebwiller, Vice – Président du Jury.
M. Pascal SCHIRRER	Formateur

Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examineurs :

M. Antoine BOHRER	Adjoint au Maire de Wettolsheim
M. Jérôme BRAXMAIER	Informaticien au Centre de Gestion du Haut-Rhin
Mme Sandra GANEO	Directrice Générale des Services à Munster
Mme Bénédicte GROSHEINTZ	Directeur Général Adjoint des Services, Affaires juridiques, action foncière à la ville de Riedisheim
M. Dominique HEMMERLE	Directeur Général des Services de la ville de Pulversheim
Mme Isabelle KARST	Adjoint administratif Pal de 1 ^{ère} classe, commune de Wittelsheim, membre de la CAP C
M. Yves KAUFFMANN	Directeur Général Adjoint à la ville d'Illzach à la retraite
Mme Sabine KREBER	Informaticien à Mulhouse Alsace Agglomération
M. Alain KUNEGEL	Adjoint au Maire d'Artzenheim
M. Fabrice LATRA	Conseiller Municipal, Ville de Guebwiller, Vice – Président du Jury
M. Mme Fanny LIBMAN,	Rédacteur Pal de 1 ^{ère} classe, chargée de recrutement à la ville de Colmar
M. Thomas MARGERIE,	Adjoint administratif Pal de 2 ^{ème} classe, secrétaire général de mairie, commune de Lièpvre
Mme Monique MARTIN	Adjoint au Maire de Munster
Mme Martine MOREAU-TRINQUESSE	Attaché Pal – Collectivité Européenne d'Alsace
Mme Fleur OURY	Adjointe au Maire de la ville de Sultz
M. Gilles RENDLER	Directeur général du Centre de Gestion du Haut-Rhin
M. Hocine SADOK	Maitre de conférences, Université de Haute-Alsace
M. Pascal TURRI	Maire de Sierentz, Président du jury

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis à M. le Président du Centre de Gestion de Saône et Loire,
- publié sur le site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 13 mars 2024



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2024G37

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-14T08-35-59.00 (MI251601982)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240313-2024G37-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-37 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d'Adjoint Administratif Territorial principal de 2ème classe - session 2024
Date de décision : 13/03/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [ar_compo_2024g37_Aadm_pal2cl_p...](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 14/03/24 à 08:35

Date 14/03/24 à 08:35

Date 14/03/24 à 08:41

Par **HUGELIN Marisa**

Par **HUGELIN Marisa**